**MODIFICATION ACTIVITE ENTREPRISE INDIVIDUELLE**

- Deux exemplaires du [formulaire P2](http://bordeaux.cci.fr/Votre-CCI/Suivre-nos-actions/Publications/Formulaires/Cerfa-PP-modification-dune-entreprise-individuelle-P2) (\*)

- Un [pouvoir](http://bordeaux.cci.fr/Votre-CCI/Suivre-nos-actions/Publications/Formulaires/Pouvoir) (\*) en original, si le signataire de la formalité n'est pas le représentant légal

- **Si** Achat du fonds

Copie de l'acte d'acquisition du fonds enregistré auprès des services fiscaux,

Attestation de parution dans un journal d'annonces légales (> Téléchargez liste journaux d’annonces légales sur <https://www.bordeauxgironde.cci.fr/article/journaux-dannonces-legales>)

Avis d'insertion au BODACC, si demandé par le déclarant.

- **Si** Location-gérance ou gérance mandat

Copie du contrat de location gérance ou gérance-mandat,

Attestation de parution dans un journal d'annonces légales (> Téléchargez liste journaux d’annonces légales sur <https://www.bordeauxgironde.cci.fr/article/journaux-dannonces-legales>)

- **Si** Donation

Copie de l'acte de donation .

- **Si** l'activité est réglementée (bar, restaurant, transport, …), d'autres pièces seront à fournir.

**Frais d’assistance Centre de Formalités des Entreprises** : 70 € net de taxes

**Frais de greffe** (chèque à l’ordre du greffe du Tribunal de Commerce)

**En cas d'adjonction d'activité**

Sur un établissement principal Sur un établissement secondaire

- si création : 93,70€ (0 € pour micro-entrepreneur) - si création: 48,70 € (0 € pour ME)

- si achat, don ou legs : 51,39 € (2,69 € pour ME) - idem E.P

- si location gérance : 96,39 € (2,69 € pour ME) - idem EP

- si reprise au conjoint : 93,70€ (2,69 € pour ME) - idem EP

**En cas de suppression d'activité**

Sur un établissement principal : 93,70 € (0 € pour ME) Sur un établissement secondaire : 48,70 €

(\*) vous pouvez retrouver l’ensemble des formulaires et pièces justificatives : <https://www.bordeauxgironde.cci.fr/article/formalites-dentreprises-formulaires-et-modeles-telecharger>

|  |
| --- |
| **Vous souhaitez être assisté  pour la constitution de votre dossier CFE**  Si vous rencontrez des difficultés pour répondre à l’ensemble de ces questions, le CFE vous propose un accompagnement personnalisé de 70 € nets qui permet de :   * simplifier et sécuriser toutes vos démarches (cohérence de votre dossier de création, diagnostic des aides possibles : ACCRE…) ; * gagner du temps : obtenir votre numéro SIRET, recevoir votre extrait K bis dans les plus brefs délais ; * réaliser un dossier complet rapidement (informations sur toutes les réglementations et démarches à effectuer) ; * bénéficier d’un suivi de votre dossier après l’enregistrement de votre formalité.   Cliquez sur le lien suivant : [les offres formalités](https://www.bordeauxgironde.cci.fr/produits?title=&field_taxo_theme_target_id=1806) |